



ZONE DE DISTRIBUTION : HAMEAU DE PRATAVONE (COGNOCOLI)

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

La présence de nitrates a été observée régulièrement. L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique ainsi que pour les autres paramètres. Toutefois, par mesure de précaution, sa consommation est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons.

B

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : D

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE PRATAVONE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 40 personnes sur 1 commune (COGNOCOLI-MONTICCHI). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE COGNOCOLI-MONTICCHI ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE COGNOCOLI-MONTICCHI » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**

Conformité : **100 %**

Valeur maxi : **0 n/100 ml**

Années prises en compte : **2023, 2024, 2025**

NITRATES

B

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **13**

Valeur moyenne : **39,9 mg/L**

Valeur maxi : **50,5 mg/L**

PESTICIDES

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**

Conformité : **100 %**

Nombre de substances recherchées : **62**

Valeur maxi : **0 microgramme/L**

Année prise en compte : **2022**

ARSENIC

A

Très bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **1**

Valeur moyenne : **0 microgramme/L**

Valeur maxi : **0 microgramme/L**

Année prise en compte : **2022**

TRIHALOMÉTHANES

A

Très bonne qualité

Élément d'origine industrielle ou pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **1**

Valeur moyenne : **7,5 microgramme/L**

Valeur maxi : **7,5 microgramme/L**

Année prise en compte : **2022**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ALUMINIUM

Pas de données disponibles

Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 20/05/2026

UDI 02A000631

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.